

Liste des fermetures de rues – Grand Prix Cycliste Gatineau

Date	Heure	Rues
Mardi 16 mai	7h00 à 23h59	Rue Brodeur (entre promenade du Lac des Fées et boulevard Lionel-Émond)
Mercredi 17 mai	24h00 à 23h59	Rue Brodeur (entre promenade du Lac des Fées et boulevard Lionel-Émond)
Jeudi 18 mai	24h00 à 23h59	Rue Brodeur (entre promenade du Lac des Fées et boulevard Lionel-Émond)
	9h00 à 14h00	Promenade du Lac des Fées (entre rue St-Jean Bosco et rue Gamelin)
Vendredi 19 mai	24h00 à 23h59	Rue Brodeur (entre promenade du Lac des Fées et boulevard Lionel-Émond)
	9h30 à 21h30	Rue Bisson (entre rue Amherst et boulevard Moussette)
	15h00 à 21h30	Promenade du Lac des Fées (entre rue St-Jean Bosco et rue Gamelin)
	15h00 à 20h30	Rue Gamelin (entre promenade du Lac des Fées et promenade de la Gatineau)
	15h00 à 20h30	Promenade de la Gatineau (entre rue Gamelin et Boulevard Alexandre Taché)
	18h00 à 20h30	Boulevard des Allumettières (entre boulevard des Grives et boulevard St-Joseph)
Samedi 20 mai	24h00 à 23h59	Rue Brodeur (entre promenade du Lac des Fées et boulevard Lionel-Émond)
	7h30 à 19h00	Rue Bisson (entre rue Amherst et boulevard Moussette)
	7h30 à 19h00	Promenade du Lac des Fées (entre rue St-Jean Bosco et rue Gamelin)
	8h30 à 18h00	Rue Gamelin (entre promenade du Lac des Fées et promenade de la Gatineau)
	8h30 à 18h00	Promenade de la Gatineau (entre rue Gamelin et boulevard Alexandre Taché)
	8h30 à 18h00	Boulevard des Allumettières (entre boulevard des Grives et boulevard St-Joseph)
	8h30 à 10h30	Promenade du Lac des Fées (entre rue Dusquene et rue St-Jean Bosco)
	8h30 à 10h30	Rue St-Jean-Bosco (entre promenade du Lac des Fées et rue Lois)
	8h30 à 10h30	Rue Lois (entre rue St-Jean-Bosco et la rue Montcalm)
	8h30 à 10h30	Rue Montcalm direction sud (entre boulevard St-Joseph et rue Wellington)
	8h30 à 10h30	Rue Wright (entre rue Montcalm et rue Laval)
	8h30 à 10h30	Rue Laval (entre rue Wright et rue de l'Hôtel-de-Ville)
	8h30 à 10h30	Rue de l'Hôtel-de-Ville (rue Laval et rue Laurier)
	8h30 à 10h30	Rue Laurier (entre boulevard Maisonneuve et boulevard des Allumettières)
	8h30 à 10h30	Pont Alexandria direction sud
	8h30 à 10h30	Pont Portage direction nord
	8h30 à 10h30	Rue MacKenzie (entre Murray et Rideau)
	8h30 à 10h30	Rue Wellington (entre MacKenzie et pont Portage) - voie du côté nord (curb lane) direction ouest
	8h30 à 10h30	Pont Portage (entre Wellington et rue Laurier (Hull)) - voie côté est (curb lane) direction
Dimanche 21 mai	8h30 à 10h30	Rue Brodeur (entre promenade du Lac des Fées et boulevard Lionel-Émond)
	6h00 à 19h00	Rue Bisson (entre rue Amherst et Boulevard Moussette)
	6h00 à 19h00	Promenade du Lac des Fées (entre rue St-Jean Bosco et rue Gamelin)
	7h00 à 18h00	Rue Gamelin (entre promenade du Lac des Fées et promenade de la Gatineau)
	7h00 à 18h00	Promenade de la Gatineau (entre rue Gamelin et boulevard Alexandre Taché)
	7h00 à 18h00	Boulevard des Allumettières (entre boulevard des Grives et boulevard St-Joseph)
Lundi 22 mai	24h00 à 23h59	Rue Brodeur (entre promenade du Lac des Fées et boulevard Lionel-Émond)
	7h00 à 18h30	Rue Bisson (entre rue Amherst et Boulevard Moussette)
	7h00 à 20h30	Promenade du Lac des Fées (entre rue St-Jean Bosco et rue Gamelin)
	12h00 à 18h00	Rue Gamelin (entre promenade du Lac des Fées et promenade de la Gatineau)
	12h00 à 18h00	Promenade de la Gatineau (entre rue Gamelin et boulevard Alexandre Taché)
	12h00 à 18h00	Boulevard des Allumettières (entre boulevard des Grives et boulevard St-Joseph)
Mardi 23 mai	24h00 à 15h00	Rue Brodeur (entre promenade du Lac des Fées et boulevard Lionel-Émond)
Mercredi 24 mai	24h00 à 15h00	Rue Brodeur (entre promenade du Lac des Fées et boulevard Lionel-Émond)

Les rues suivantes seront entravées temporairement au passage du peloton selon les dates et heures suivantes :

Date	Heure	Rues
Dimanche 21 mai	7h30 à 8h30	Boulevard des Allumettières (entre le boulevard des Grives et la rue Samuel-Edey)

Les véhicules d'urgence auront accès à l'ensemble des rues mentionnées ci-dessus si la situation l'impose. Les résidents propriétaires ou locataires sur les rues mentionnées ci-dessus auront accès à leur propriété ou commerce en tout temps.